



Tiulaire disponibilité recrutement

Par **franco**, le **28/08/2011** à **09:32**

Bonjour, fonctionnaire territorial titulaire a la region champagne ardennes (mon mari est dans le var j'aimerais le rejoindre 950kms

la politique de la Provence alpes cote d'azur étant de ne plus recruter des titulaires mais des contractuels impossible d'obtenir une mutation (adjoint technique sans spécialité)

ma question si je prend une disponibilité puis je faire des remplacements dans la région paca en qualité de contractuel ?

EN UN MOT est ce que juridiquement j'ai le droit en étant titulaire en champagne ardennes refaire des remplacement pour me faire titulariser par la région provence alpes cote d'azur quel paradoxe sans jamais perdre ma qualite de fonctionnaire

merci help